

FLASH - INFOS

Mesdames et messieurs les résidents, les familles,

Au vu de la situation sanitaire de la Lomagne Gersoise, et du cas positif à l'EHPAD du Tané ; nous sommes contraints de revoir notre organisation autour des visites.

Pour rappel même vacciné, les résidents peuvent toujours contracter le virus et le transmettre à d'autres personnes. (Référence à la note du Dr BENKELFAT).

Fort de l'avis de représentants au Conseil de la vie sociale ainsi que des médecins, nous décidons l'organisation suivante pour ce mois d'avril :

- 1- Les visites auront lieu du **lundi au samedi exclusivement de 14h00 à 17h30**,
- 2- **Sur rendez-vous obligatoire** pris auprès du secrétariat au 05 62 68 54 85 uniquement les après-midis
- 3- **Visites interdites aux mineurs** dans la chambre du résident,
- 4- Maximum 2 visiteurs dans la chambre,
- 5- Il est fortement recommandé une visite par semaine pour une même personne,
- 6- Respects des gestes barrières stricts.

Chaque site va aussi s'organiser pour des visites en extérieur en fonction du temps.

Par ailleurs, je vous indique que tout résident sortant à l'extérieur en famille devra à son retour garder la chambre pendant 7 jours, avec test PCR au bout de 5 jours.

Je reconnais cette nouvelle organisation contraignante pour tous mais il est urgent que cette crise sanitaire s'arrête.

La Directrice Adjointe,


Mathilde DAMBO

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ
DE LOMAGNE
Rue Saint Laurent CS 60039
32502 FLEURANCE Cedex